



ÉTABLISSEMENT

SICTIAM (06)
Business Pôle 2
1047 route des Dolines -
CS70257
06905 Sophia Antipolis Cedex

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

SICTIAM (06), Contact : Monsieur le Président, Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257, 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. : +33 492969292. Fax : +33 492969296. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sictiam.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Service Commande publique, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Monsieur Le Président, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Syndicat mixte informatique

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Syndicat mixte informatique

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : RELANCE DE LA CONSULTATION PORTANT SUR DES SERVICES D'HÉBERGEMENT EN DATA CENTER SÉCURISÉ

II.1.2) Code CPV principal

72500000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La présente consultation a pour objet des prestations de services d'hébergement en data center sécurisé. La technique d'achat retenue par le pouvoir adjudicateur est l'accord-cadre à bons de commande, en application de l'article L.2125-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre a fait l'objet d'une première consultation déclarée sans suite qui était allotie et se décomposait de la manière suivante : Lot 1 : Hébergement de serveurs physiques et services associés Lot 2 : Mise à disposition de serveurs virtuels, cloud privé, IaaS et services associés Les besoins objet du lot n°2 ayant disparu, LA PRÉSENTE CONSULTATION NE CONCERNE QUE LES PRESTATIONS DU LOT N°1.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 456000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

48820000 , 48822000 , 48800000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : SICTIAM
Business Pôle 2
1047 route des Dolines
CS 70257
06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.

II.2.4) Description des prestations

La présente consultation a pour objet des prestations de services d'hébergement en data center sécurisé.

Dans ce cadre, le SICTIAM procède à un appel d'offres ouvert de services, afin de disposer :

- De l'hébergement, dans deux datacenters distincts, relié en fibre optique dédié, d'une baie 42 U dans chaque datacenter. L'ensemble permettant de gérer une architecture hyperconvergée de 400 serveurs virtuels. Cette architecture est dédiée à la fourniture de services Saas.

- De la possibilité d'héberger d'autres serveurs physiques, dans différents formats (1/4 de baie, 1/2 baie, une baie...).

La description détaillée des services et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

L'accord-cadre a fait l'objet d'une première consultation déclarée sans suite qui était allotie et se décomposait de la manière suivante :

Lot 1 : Hébergement de serveurs physiques et services associés

Lot 2 : Mise à disposition de serveurs virtuels, cloud privé, IaaS et services associés

Les besoins objet du lot n°2 ayant disparu, LA PRÉSENTE CONSULTATION NE CONCERNE QUE LES PRESTATIONS DU LOT N°1.

Les candidats indiquent les délais sur lesquels ils s'engagent dans le Cadre de Réponses Techniques (CRT), dans le respect des délais maximums précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 456000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est renouvelable trois (3) fois pour des périodes de 1 an par reconduction expresse

Au moins trois (3) mois avant la fin de la période de validité de chaque accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat.

Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est à bon de commande conclu sans minimum ni maximum. Les prix sont actualisables dans les conditions prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

DC1 version avril 2019, dûment complété, ou :

- Lettre de candidature dûment complétée.

- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (extrait des statuts de la société, délibération du conseil

d'administration, pouvoir habilitant une personne nommément désignée à représenter l'entreprise).

- Un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement.

- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat ou chaque membre du groupement, pour justifier :

a) N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires et facultatives prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique.

b) Etre en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

DC2 version avril 2019, dûment complété ou:

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce ou à la Chambre des Métiers le cas échéant (facultatif, pour information).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

DC2 version avril 2019, dûment complété, ou :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

- En matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2020/S069-164295

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 04 décembre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 04 décembre 2020 - 14:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidatures seront appréciées au regard des capacités techniques, professionnelles et financières des candidats. Les critères et sous-critères de sélection des offres et la méthode de notation sont indiqués dans le règlement de la consultation.

Le dossier de consultation pourra être téléchargé via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>.

Il n'y a ni cautionnement ni retenue de garantie. Le budget du SICTIAM financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur.

Conformément à l'article R.2191-16 du Code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement). Le montant de l'avance est porté à 10 % lorsque le titulaire est une Petite et Moyenne Entreprise.

La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par le pouvoir adjudicateur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des Fleurs, 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics, boulevard Paul Peytral, 13282 MARSEILLE FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat, sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. no358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28 octobre 2020